

BILAN MORAL ET FINANCIER ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

a) INTRODUCTION

Chers frères et sœurs de l'association "**Nel Sorriso di Valeria Onlus**", je rends grâce Dieu pour le bon déroulement de l'année scolaire, voici donc en quelques lignes le bilan des activités liées à vos enfants ici en cote d'ivoire, dans ce rapport, vous trouverez des nouvelles de vos enfants, le bilan financier, les différents taux d'admission, de redoublement, d'abandon et bien d'autres cas de l'année scolaire qui viens de s'achever.

En effet, l'année scolaire 2017-2018 s'est bien déroulée dans l'ensemble. les enfants ont pratiquement été tous à l'école et ils se portent bien. certains sont partis pour les vacances chez leur tante, oncles et grands parents. Seulement cinq (5) parmi eux ont abandonné l'école au cours de l'année pour des raisons familiales, ce sont :

1. **Fiche N°58 Gueu Trinité Divac**, du village de Seileu
2. **Fiche N°49 Gueu Tanh Ezéchiel**, du village Gniampleu
3. **Fiche N°91 Fea Apeuko Kojack**, du village Tieuvopleu
4. **Fiche N°146 Mahan Bleukeu Mireille**, du village Gniampleu
5. **Fiche N°147 Keunan Nunkahon Joël**, du village Tieuvopleu

Mais qui ont été remplacé par d'autres enfants nécessaires pour la rentrée scolaire prochaine, (voir nouvelle fiche).

b) RESULTAT DE FIN D'ANNEE

Après les évaluations des classes intermédiaires et les différents examens, voici les résultats obtenus à la fin de l'année.

152 enfants inscrits.

- ✓ **31** ont réussi à leurs examens d'entrée en 6e
- ✓ **01** a décroché son BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle)
- ✓ **90** des classes intermédiaires sont admis en classe supérieur,
- ✓ **25** doivent reprendre leur classe,
- ✓ **5** cas d'abandons.

TABLEAU RECAPUTILATIF DES RESULTATS DE FIN D'ANNEE

	Effectif	Taux(%)
Total Inscrits	152	
Total Admis(es)	122	80,26
Total doublant(s)	25	16,44
Abandon(s)	05	3,28

Vu le taux de réussite aux examens et d'admissions en classe supérieure, je peux affirmer que le bilan est positif et très encourageant par rapport à l'année passée, assez bon travail des enfants dans l'ensemble, mais certains d'entre eux doivent encor doubler d'effort.

C) SUR LE PLAN FINANCIER

En juillet 2017 j'ai reçu un premier virement de **8 200,00€** qui a servi à l'achat des fournitures scolaires, des tenues et sacs écoliers, des articles bureautiques, et la première partie de la cantine, ainsi que l'organisation.

Ensuite en Novembre 2017 j'ai reçu un deuxième virement de **8 200,00€** qui a également permis à faire face aux charges vestimentaire, aux frais de la deuxième partie de la cantine et des cantinières, puis les frais d'écolage, ainsi que les frais médicaux et bien d'autres charges, aussi l'organisation.

Et enfin en Mars 2018 un troisième virement de **8 300,00€** qui a permit de régler les frais de la troisième et dernière partie de la cantine et des cantinières et aussi biens d'autres charges liées au bien n'être corporel, sanitaire et scolaire des enfants, aussi l'organisation.

Ce qui fait un montant total de **24.700,00 euros** octroyés au titre de l'année scolaire **2017-2018** qui a permis à faire face aux différentes charges ci-dessus citez et aussi l'organisation (voir la fiche ci-joint)

NB : Je tiens à vous exprimer le besoin d'augmenter les frais d'organisations surtout dans les déplacements, pour compenser les différents transports, la livraison des fournitures scolaires et aussi dans les villages, grâce à la location des véhicules au cours de l'année pendant dix (10) à quinze (15) jours et au moins trois (3) fois dans l'année.

Aussi, je vous informe que le prix des fournitures scolaires, les tenues et les frais d'écolage varient en fonction des classes, c'est-à-dire les livres, la tenue et le frais écolage du secondaire coûte un peu plus que le primaire. Cette année scolaire nous aurons cinquante neuf (59) élèves au secondaire.

d) CONCLUSION

Très ravis de l'intérêt que vous accordez à ce projet pour le bien être de enfants nécessiteux, tous les parents ici se joignent à moi pour vous réitérer leur remerciement pour tous les bienfaits à l'endroit de leurs enfants.

Nous souhaitons toujours vous compter parmi nous comme vous l'avez fait l'année passé.

Enfin, Je vous informe que la date de la rentrée scolaire au titre de l'année 2018-2019 est fixée au lundi 10 septembre 2018 à 07h30 sur toute l'étendue du territoire.

Fait à Zouan-Hounien le 06 juillet 2018

JOSEPH BONKA